

STE-ANNE-DU-LAC – 70 ANS

1949-2019

Pour souligner le 70^e anniversaire de fondation de la municipalité de Ste-Anne-du-Lac (devenue Adstock en 2002), L'Arrivage d'Adstock, avec la collaboration de quelques riverains, témoins de cette période, a relaté huit capsules de cette histoire. L'objectif était d'informer ses lecteurs sur ce magnifique coin de pays et peut-être de rappeler à certains d'agréables souvenirs.

1

Richard Samson

Voici quelques données historiques sur le Lac du Huit en 1934.

Bien que l'histoire de la Municipalité de Ste-Anne-du-Lac ne commence officiellement que le 10 mars 1949, les riverains du lac Clapham (communément appelé Lac du Huit) avaient commencé à fréquenter le lac bien avant. En effet, ce mois-ci, nous vous proposons un Rapport de la Commission des eaux courantes datant du 6 août 1934.

LOCALISATION

Le lac Clapham est situé à environ six milles à l'est de la ville de Thetford Mines, dans les rangs VIII, IX et X du canton de Thetford, comté de Mégantic. Il est alimenté par des ruisseaux et se déverse dans le Lac à la Truite, puis dans le lac St-François par l'intermédiaire du ruisseau Goldstream.

On arrive au lac Clapham par une bonne route vicinale à partir de la ville de Thetford Mines située sur la ligne Québec-Sherbrooke du chemin de fer Québec Central, et sur le parcours de la route nationale no 1 qui relie ces deux villes.

ALTITUDE

Le lac Clapham est à mille deux cent cinquante-cinq pieds au-dessus du niveau moyen de la mer.

SUPERFICIE ET BASSIN

Le lac Clapham a une forme allongée qui s'étend sur une longueur d'environ deux milles et une largeur moyenne d'un demi-mille. Sa superficie est d'un mille carré, ou six cent quarante acres. La superficie de son bassin est de dix milles carrés.

NATURE DES RIVES

La rive ouest du lac Clapham est haute avec une forte pente, sauf la grande pointe boisée qui s'avance vers le milieu et dont le sol est plutôt bas. Cette rive montre de la culture notamment sur les lots dix-sept des rangs IX et X; le reste du terrain est boisé. Au nord, la rive est haute et fortement inclinée. On n'y voit que la forêt et des rochers. À l'est, des montagnes s'avancent jusqu'au rivage. Entre ces montagnes, les vallées sont longues et basses et leur sol est marécageux. Tout y est boisé.

PROFONDEUR DE L'EAU

Des profondeurs variant entre un pied et cinquante-trois pieds ont été mesurées dans le lac Clapham, donnant environ vingt pieds comme profondeur moyenne.

ÎLES ET BATTURES

Une île boisée, d'une superficie d'environ cinq acres, et un îlot adjacent, apparaissent dans la partie nord du lac. Cette île est reliée à la pointe par une étroite batture de gravier. Une batture s'étend entre les deux rives à la sortie du lac.

NAVIGATION

On a flotté du bois de pulpe sur le lac Clapham il y a une dizaine d'années. Quant au bois de grume, il n'en a pas été flotté depuis près de trente ans. La navigation de récréation y est seule pratiquée maintenant.

RÉSIDENCES AUTOUR DU LAC

La rive ouest et la rive nord sont les seules habitées. On y compte vingt-trois chalets et les bâtisses d'une ferme. Ces constructions sont établies en moyenne à vingt pieds du rivage.

VARIATION DU NIVEAU DU LAC

La variation annuelle du niveau du lac Clapham est d'environ deux pieds et demi, d'après les observations d'un résident.

BARRAGE À LA SORTIE DU LAC

Il n'existe plus de barrage à la sortie du lac Clapham; cependant, des pilotis enfoncés dans le lit du ruisseau entre le pont-route et le lac marquent sans doute l'emplacement d'un barrage maintenant disparu.

CONCLUSION

Le lac Clapham peut être considéré comme navigable et flottable.

2

Richard Samson - Guy Châteauneuf
Voici quelques souvenirs racontés par nos parents
au sujet de la période qui a précédé la naissance de la Municipalité en 1949.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLÉGIATURE AU LAC DU HUIT

Au début des années 1910, les véhicules automobiles ont commencé à faire leur apparition sur les chemins cahoteux en périphérie de Thetford Mines. Vers les années 1920, un groupe d'hommes d'affaires de la région a acheté un terrain en bordure du lac du Huit, aujourd'hui la rue des Mésanges. Ils y ont construit un camp de pêche. Peu de temps après, M. Alfred Frenette en a fait l'acquisition pour y aménager le chalet familial avec ses dépendances soient, la glacière, le garage et la salle de danse surnommée le pavillon à Frenet. Par la suite, des chalets se sont construits dans la baie Frenette, aussi appelée baie de l'île.

À cette époque, la presqu'île était entièrement boisée et sa largeur dans le bas de la côte de la rue des Alouettes était celle de la rue actuelle. Les gens y passaient en canot et en chaloupe (verchère). Ils débarquaient de celle-ci, la tiraient sur quelques roches et la remettaient à l'eau pour continuer leur tour de bateau en évitant de contourner la presqu'île. Au fil du temps, le chemin a été élargi avec les pierres de mines afin d'y aménager des chalets de part et d'autre du chemin.

Puis devant l'engouement que suscitait ce magnifique joyau naturel, peu à peu, les cultivateurs qui possédaient les terres autour du lac se sont mis à vendre des terrains (entre 100 \$ et 500 \$), mais aussi à les louer pour 10 \$ par année pour un terrain de 50 par 100 pieds plus ou moins, comme on disait. On pouvait les acheter au moment souhaité, mais pour la plupart, ils attendront après les années 70 pour passer un contrat d'achat. L'expansion s'est donc réalisée graduellement.

LA RELIGION

Au début des années 1940, on pouvait déjà compter près d'une centaine de chalets au pourtour du lac du Huit. A ce moment, les routes étaient toujours en gravier et les crevaisons avec les pneus en caoutchouc étaient fréquentes. Venir au chalet en période estivale prenait facilement au moins une demi-heure.

Comme on y passait une bonne partie de l'été, il fallait retourner en ville pour la messe du dimanche. À cette époque, il devenait donc impératif d'offrir des services religieux aux riverains sur place.

Après des démarches avec la paroisse St-Alphonse de Thetford, ceux-ci étaient célébrés sur place à l'extérieur, en alternance à trois endroits : au chalet de M. François Beaudoin (aujourd'hui Mme Josée Laplante), de M. Alfred Frenette et de M. Roméo Chamberland. La population riveraine et les fermiers environnants venaient assister à la messe à pieds, en auto et bien-sûr en chaloupe. Les messes étaient célébrées par l'abbé Marcoux, l'aumônier des réservistes.

Quelques années plus tard sous la direction de M. Arthur Argouin, les dons recueillis dans la population et ceux des notables de l'époque ont permis d'acheter un petit bâtiment existant.

Ils l'ont transformé en petite chapelle dans le rang 10 près du lac. Cette chapelle, baptisée Sainte-Anne-du Lac, était alors une déserte de la paroisse Saint-Alphonse de Thetford Mines.

Un seul mariage y a été célébré, soit celui de Mme Jacqueline Frenette et de M. Robert Châteauneuf le 16 août 1947 par le curé Ernest Dubé de Saint-Alphonse.

3

Richard Samson
Naissance de la Municipalité en 1949.

NAISSANCE D'UN VILLAGE

C'est à l'hiver 1949 que les 108 contribuables du lac Clapham (lac du Huit), inscrits au rôle d'évaluation de la municipalité de Sacré-Coeur-de-Marie (P.S.), ont obtenu une réponse positive à leur requête de devenir une municipalité autonome.

En effet, le 10 mars 1949, le Gouvernement du Québec a adopté la Loi 13 (Georges VI, chap. 102) autorisant la naissance de la « Corporation municipale du village de Sainte- Anne-du-Lac » à compter du 1^{er} juillet 1950.

De ces 108 contribuables de 1949, aucun n'est encore propriétaires à Ste-Anne-du-Lac. Il semble néanmoins que deux d'entre eux seraient encore vivants. Également, parmi ces 108 pionniers, il faut aussi mentionner les nombreuses propriétés qui ont été vendues ou cédées à des membres de la même famille. Pour n'en mentionner que quelques-unes, citons : les Bernard, Blais, Bourgault, Caouette, Doyon, Hébert, Faucher, Fillion, Fontaine, Frenette, Gosselin, Leblond, Lemieux, Lessard, Marceau, Morin, Noël, Roussel, Roy, Sylvain, etc.

1949 : UN CONSEIL EST NÉ

C'est précisément le 25 juillet 1949, à 8 heures du soir, que fut tenue la première assemblée du Conseil municipal, « à la résidence d'été de son honneur le maire, M. Alfred Frenette ». C'est lors de cette rencontre que le premier Conseil municipal a procédé à l'engagement du premier secrétaire-trésorier, M. Paul-Émile Leclerc. Une dépense de 200 \$, plus un bonus de 100 \$ pour le travail supplémentaire dû à l'incorporation, fut alors acceptée.

Les conseillers étaient les suivants :

Siège no 1 - ---- M. Albert Boisvert	Siège no 2 - ---- M. Lauréat Dostie
Siège no 3 - ---- M. Émile Laliberté	Siège no 4 - ---- M. Arthur Argouin
Siège no 5 - ---- M. Albert Cloutier (pro-maire)	Siège no 6 - ---- M. Jean-Baptiste Blais

ON AUTORISE DES ACTIVITÉS

La première séance du Conseil aura permis d'autoriser les régates du dimanche 7 août 1949 et la livraison de la glace par M. Louis Nolet.

ON DEMANDE L'AIDE DU GOUVERNEMENT

L'été 1949 aura permis également de s'assurer de l'appui de M. Tancrede Labbé, député de Mégantic, pour obtenir de « la gravelle » et pour assurer la réparation du pont à la décharge du lac. De plus, il fallait espérer l'aide du Dr Couture du Département d'hygiène, afin de connaître les façons d'améliorer les conditions sanitaires. Déjà, on avait le souci de l'environnement !

ON PREND LES PREMIÈRES GRANDES DÉCISIONS

L'été 1949 aura aussi permis de fixer les grandes orientations municipales :

- Achats de terrains pour construire le chemin du lac : MM. Léonard Paquet, Camillien Jacques, J.-E. Ferland, Thomas Lagueux.
- Engagement des évaluateurs pour faire le premier rôle d'évaluation : MM. Paul-Émile Breton et Trefflé Vachon (0,75 \$ /heure).
- Fixation de l'horaire des réunions du Conseil municipal : le 2^e lundi de chaque mois à l'Hôtel de ville de Thetford Mines.
- Adoption du premier règlement municipal interdisant les armes à feu.

N. B. On a même établi les premières taxes municipales à 0,60 \$ du 100 \$ d'évaluation. Pourtant, elles n'ont jamais été perçues.

Nous avons assisté à la naissance de la Municipalité de Ste-Anne-du-lac par un décret adopté le 10 mars 1949. Dès lors, il fallait organiser une nouvelle municipalité de villégiateurs, il fallait procéder à la mise en place d'un club privé comme certains ont osé le dire ! Il est intéressant de consulter les procès-verbaux du conseil municipal à cette époque pour découvrir les préoccupations des élus, lesquelles, à toutes fins pratiques, n'ont pas tellement changées.

L'hiver 1950 a été l'occasion de compléter les dernières démarches d'incorporation (payer les frais de 2 900 \$), d'adopter trois autres règlements pour imposer les taxes (2), pour déposer le rôle d'évaluation (3) et pour fixer les règles de la cueillette des vidanges (5), et d'accorder quelques contrats : engagement de M. Alfred Duquet comme vérificateur (5 \$/an) et engagement de M. Lucien Gosselin pour la cueillette des vidanges (200 \$ pour 10 semaines).

Le 1er juillet 1950, la municipalité obtenait son existence légale et adoptait son premier budget municipal : un budget de 1 950 \$ qui prévoyait une taxe foncière de 0,08 \$ du 100 \$ d'évaluation et une taxe de vidanges de 2 \$ par chalet. Quelques jours plus tard, le 10 juillet, le Conseil devait accepter la démission de son maire, M. Alfred Frenette. Il fut alors remplacé par le conseiller Albert Cloutier. Puis, le 11 décembre 1950, M. Roland Leblond est nommé conseiller pour occuper le siège laissé vacant par M. Cloutier.

1951

Première subvention du Gouvernement du Québec : 3 000 \$ pour la voirie.

1952

Le secrétaire-trésorier est mandaté pour vérifier les règles pour la construction d'un barrage.

On forme un comité pour s'occuper des régates annuelles (800 \$ alloués pour cette activité).

On insiste pour que le Dr Larue envoie un inspecteur pour vérifier l'hygiène.

On octroie le premier contrat pour l'entretien des chemins d'hiver (300 \$).

1953

On adopte un règlement pour exiger une licence pour les commerces (de 10 \$ à 60 \$).

1954

La «Voirie» refait le pont de la décharge.

On demande à Bell Canada d'installer une ligne téléphonique.

En collaboration avec le Gouvernement du Québec et le Club de chasse et pêche, la municipalité investit 1 000 \$ pour l'ensemencement de dorés. Cette activité sera reprise annuellement jusqu'en 1960.

1955

Le secrétaire-trésorier Paul-Émile Leclerc démissionne. M. Germain Argouin est engagé le 2 août 1955 pour le remplacer. Il recevra un salaire mensuel de 20 \$.

1956

Un honneur jaillit sur la petite municipalité de Sainte-Anne-du-Lac : le maire Albert Cloutier est nommé préfet du comté de Mégantic.

1957

Après la célèbre inondation du 2 août, les contribuables de la Baie du Sacré-Coeur se plaignent au Conseil du haut niveau du lac.

1959

Le Conseil accorde son premier permis de lotissement à M. Laval Turcotte (M. Benoit Allaire, arpenteur) dans le secteur Place idéale.

On demande à la « Shawinigan Water and Power » de prolonger son réseau de distribution d'électricité.

1960

La ville de Thetford Mines obtient l'autorisation du Gouvernement du Québec pour exiger la construction de fosses septiques qui contribueraient à protéger les eaux du lac Clapham et du Lac-à-la-Truite.

Début des procédures qui mèneront à l'annexion à la commission scolaire de Sacré-Coeur-de-Marie. On engage Me Lucien Drolet pour piloter ce dossier, qu'on aurait bien voulu éviter parce que la quasi-totalité des propriétaires font instruire leurs enfants et paient déjà leurs taxes scolaires dans leur lieu de résidence permanente.

1962

Comme les contribuables se plaignent de plus en plus de la variation du niveau du lac, le Conseil procède à la mise en place d'un barrage temporaire et mandate les conseillers Maurice Samson et Régent Labonté pour négocier l'érection d'un barrage permanent. Le projet se réalise la même année pour un montant de 5 000 \$, grâce à un octroi de 810 \$ du Gouvernement du Québec et de 1 012.50\$ du Gouvernement du Canada.

1967

Le 5 juin, M. J.-E. Ferland envoie une facture de 2 880 \$ à la municipalité pour les dommages que cause le barrage à sa propriété. Cette facture passera à 18 816 \$ le 3 novembre 1969. Plus tard, le 5 février 1975, M. Ferland intentera une action en justice de 58 708.98 \$ contre la municipalité, ce qui donnera lieu à un long procès qui se terminera en 1981. Un jugement de la Cour d'appel n'aura pas permis de déterminer un véritable vainqueur, malgré les sommes importantes dépensées par les deux parties.

C'est à l'été 1967 qu'on a eu droit à notre première route asphaltée.

1968

C'est en 1968 qu'a eu lieu la bénédiction du Centre des loisirs (une organisation privée au service de tous les citoyens) par M. le curé Benoît Fréchette, qui fêtait en même temps son 25^e anniversaire de sacerdoce. On y organisait des activités intéressantes : cours de natation, tir de chevaux, concert de fanfare, etc.

C'est le 17 août 1968 qu'on relate le premier incendie municipal : le chalet de M. Odilon Desrosiers, sur la presqu'île, a été complètement détruit par les flammes.

1969

Les élus bénéficient de leur premier salaire 100 \$ par an pour le maire et 33 \$ pour un conseiller. Il est intéressant de constater l'évolution de notre petit coin de paradis... et des budgets !

Vous avez pu découvrir les débuts de la Municipalité Ste-Anne-du-Lac et surtout constater que les temps ont bien changé. Il faut toujours se rappeler que la Municipalité était un peu particulière, puisque ses activités étaient surtout concentrées en période estivale.

1970

Le Conseil nomme M. Fernand Huot, inspecteur sanitaire et lui confie le contrôle des égouts et des fosses septiques. C'est un contrat de 300 \$ par année. Ce contrat marque le début d'une opération qui a permis de posséder le dossier de l'installation septique de tous les contribuables.

1973

Le Conseil adopte ses règlements de construction.

1975

Le secrétaire-trésorier M. Germain Argouin démissionne. Il est remplacé par M. Richard Samson. En 1977, Mme Francine Marcoux devient secrétaire-trésorière-adjointe.

1976/1977

Le Conseil adopte le permis de séjour pour les roulottes et trois règlements : feux, droits de mutations, chiens.

1978

Confection du premier grand rôle d'évaluation, nouvelle génération.

1979

Bornage « à l'amiable » de 520 lots. Une opération unique dans le domaine du lotissement !

1980

La Municipalité se dote d'un plan d'identification : noms de rues, poteaux, enseignes, carte municipale.

Révision des règlements municipaux qui amène des changements importants : lotissement, construction, zonage. Adoption de deux règlements : bruit, mise en place de la période de questions aux séances du Conseil.

Entente intermunicipale avec Sacré-Coeur-de-Marie pour l'entretien des chemins d'hiver.

1981

Selon le souhait des contribuables concernés (une dizaine), et en collaboration avec la Municipalité de Sacré-Coeur-de-Marie, le Conseil annexe une partie des terrains de certains contribuables de la baie du Sacré-Coeur. En effet, le cadastre de 1979 avait permis de découvrir le chevauchement de terrains sur les deux municipalités.

1982

Décès de son honneur le maire M. Maurice Samson. Les funérailles ont lieu le 13 janvier, le jour même de la première rencontre de la M.R.C. de l'Amiante. M. Fernand Huot deviendra le nouveau maire.

Demande au ministère de l'Environnement de convenir d'une ligne de bornage au lac, équivalente à la limite des lots cadastrés en 1979. Cette opération ne donna pas les résultats escomptés. Plusieurs contribuables se sont vu imputer une taxe d'empiètement suite à la réponse du ministère.

1984

Achat du Centre des loisirs de M. J.-E. Ferland, au coût de 5 100 \$. La Municipalité s'inscrit au site d'enfouissement de la MRC pour les boues liquides.

1985

Première entente-incendie avec la ville de Thetford Mines.

Réfection du Chemin du lac : achat de terrains, asphalte, creusage des fossés, etc.

1986

Adoption d'un règlement visant à contrôler l'installation des roulotte et des tentes.

Avec le Comité d'assainissement du bassin de la St-François, la Municipalité participe à une étude de mise en valeur des berges.

1986/1988

Rénovation du Centre des loisirs et des tennis. On y offrira des activités estivales de 1986 à 1992. L'APEL-DU-HUIT demande au ministère de l'Environnement d'étudier le degré d'artificialisation des rives.

1989

Installation d'une barrière avec clés pour la descente de bateaux du rang des Campagnards.

Notre maire, M. Fernand Huot, est nommé Préfet de la MRC de l'Amiante. Il y restera pendant plus de dix ans.

1990

La Municipalité entreprend un programme annuel d'analyse de l'eau du lac.

1991

Rénovation du Centre des loisirs.

La Municipalité se met à l'heure de l'informatique.

1992

Le conseil réaffirme que la ferme J.E.-Ferland restera une zone agricole.

1993

Avec la réforme Ryan, la Municipalité devient responsable de l'entretien du Chemin du lac.

1994

Construction d'un garage au Centre des loisirs. Le maire, M. Fernand Huot, est élu au Conseil d'administration de l'UMRCQ.

1994/1996/1997/1998

Le Conseil municipal manifeste son refus à l'étude de faisabilité pour une fusion avec la Municipalité de Sacré-Coeur-de-Marie.

1995

Achat de la chapelle Ste-Anne-du-Lac par la Municipalité. Celle-ci avait cessé ses activités depuis 1993.

Achat de l'île et des terrains du barrage par la Municipalité.

1996

Installation d'éclairage aux entrées des rues.

Première facturation des services de la Sûreté du Québec aux municipalités. La SQ assurera la surveillance de certains règlements municipaux à compter de 1997.

1997

Adhésion à la Cour municipale de Thetford Mines.

Entente avec Récupération Frontenac.

1999

La Municipalité fête ses 50 ans !

6

Richard Samson - Guy Châteauneuf
Les régates - Une première catastrophe - L'ensemencement

LES RÉGATES

Au début des années 1940, monsieur Alfred Frenette organisait des régates en face du chalet familial en collaboration avec les Chevaliers de Colomb de Thetford Mines.

Bien sûr les régates étaient bénies par le curé et plusieurs centaines de personnes y assistaient. Il y avait aussi des compétitions de natation, de canots, de chaloupes à rames (verchères), de chaloupes à moteur et de voiliers. La grande finale était une course de bateaux à moteur avec des « écopeaux », une sorte de bateau plat qui touchait à peine à l'eau à grande vitesse. Un jour, un grave accident est survenu, un des « écopeaux » a percuté le cran de roche près de l'Île et s'est brisée en plusieurs morceaux. Le pilote a été sauvé de justesse.

UNE PREMIÈRE CATASTROPHE

Suite à cet événement, il a été décidé de faire exploser le cran de roche. À cette époque, la dynamite était facile d'accès dans un milieu minier comme le nôtre. Donc, une barge a été aménagée sur le lac, une foreuse est venue y percer des trous et plusieurs centaines de livres de dynamite y ont été placées. L'opération aura cependant laissé de graves traces. En effet, le lendemain de l'explosion, le lac était recouvert de poissons morts. Ce jour-là, le Lac du Huit venait de connaître sa première catastrophe humaine. Les riverains ont récupéré les carcasses avec leurs verchères et les ont mises sur les terres agricoles environnantes. Une odeur pestilentielle a duré plusieurs jours.

L'ENSEMENCEMENT

A la suite de ce carnage, la municipalité a fait des démarches et procédé à l'ensemencement de maskinongés et plus tard de dorés (1954 à 1960). Plus jamais la pêche a été la même au Lac du Huit.

DANS UN PETIT CARNET LAISSÉ PAR MAURICE SAMSON, NOUS RETROUVONS L'HISTOIRE DE L'UN DE SES ENSEMENCEMENTS :

Vendredi 18 avril 1958. Visite au camp de Albert Grégoire. Avons ouvert la route arrière des chalets à partir de la chapelle jusque chez Jean-Paul Dodier (aujourd'hui François Côté) pour l'ensemencement. Avons pelleté de 6h00 à 8h30 pm avec l'aide du camion de Jean-Paul Dodier. Après, nous sommes rendus prendre quelques bières au camp de Albert Grégoire. Avons eu de la visite : Gaston Dodier, Jean-Guy Samson. Très belle température. Albert Grégoire, Maurice Samson, Jean-Paul-Dodier, Gérard Huot. Avons descendu avec le char jusqu'à la chapelle.

Samedi le 19 avril 1958. Ensemencement du doré, environ 600. Le premier camion est arrivé vers 8h30. Nous avons déchargé le doré dans la rivière chez Jean-Paul Dodier. Étaient présents : Léonard Gagné (maire), Jean-Paul Dodier (pro-maire), Émile Couture (agent Molson), Henri-Louis Leblond (garde-chasse et pêche), Raymond Setlakwe, Corriveau et son assistant police des liqueurs, Albert Grégoire et son épouse ainsi que son fils Yves, Lauréat Faucher, Gérard et Roland Bélanger, Émile Chamberland et ses deux fils, Gérard Huot et Maurice Samson.

Vers 10h30, avons reçu la visite de Marcel Croteau, Roger Fortin, Yves Paquet et Burt Loignon. Ces derniers avaient ensemencé le Lac à la Truite, environ 300. Très belle température.

Lundi le 21 avril 1958. À 5h30, nous sommes montés au lac pour l'ensemencement du doré; il y en avait 300. Étaient présents : M. Mme Léonard Gagné, M. Mme Pitou Létourneau, M. Mme Gérard Bélanger et leurs deux fils Gaston et Roland, Jean-Paul Dodier et ses trois fils Gaston, Gilles et Guy, Jean-Guy Samson, Ulric Bourgeault, Gérard Huot et Maurice Samson. Le garde-chasse et pêche, M. Henri-Louis Leblond. »

7

Guy Chateauf
Les catastrophes environnementales

LES CATASTROPHES ENVIRONNEMENTALES DU LAC DU HUIT

La **déforestation** de la majorité du bassin versant du Lac du huit a eu lieu principalement au début des années 1900 jusqu'en 1950. Près de 50 % de la forêt a été coupée pour faire place à l'agriculture. Ces coupes à blanc ont aussi permis la construction des premiers chemins d'accès autour du lac et de par ce fait même apporter une grande quantité de sédiments, principalement dans les baies du Sacré-Coeur et des bouleaux.

Comme déjà mentionné, le **dynamitage du cran de roche** près de l'île dans les années 40 a tué une grande quantité de poissons et d'amphibiens du lac. Celui-ci a été recouvert de poissons morts qui ont été mis sur les terres agricoles, dégageant une odeur pestilentielle pendant plusieurs jours.

On pourrait également mentionner quelques grosses tempêtes « **Act of God** », particulièrement le 2 août 1957, qui ont grugé les fossés, arraché les ponceaux, nettoyé nos terrains et déversé tous ces sédiments dans le lac.

Au début des années 1970, le ministère des terres et forêts de l'époque a décidé de redresser les cours d'eau du Québec. Le ruisseau Langlois-Drouin, le 9e rang, le 10e rang et le ruisseau Ferland ont été excavés. Des tonnes de sédiments se sont accumulés dans la Baie-du-Sacré-Coeur pour y former le delta actuel et recouvrir d'un bon mètre le fond de la baie. La situation a été identique pour la Baie-des-bouleaux. Les petites truites qui y vivaient ont disparu et la fraie du doré ne peut plus y avoir lieu.

À l'embouchure de ces ruisseaux, les **milieux humides** ont été comblés pour la construction de chalets. Comme partout sur le bord des cours d'eau et des lacs, les gens ont excavé les sols pour la fondation de bâtiments et utilisé ceux-ci pour remblayer la berge. Ils ont mis des murets de béton

ou de pierres pour retenir le tout. Plus de 80 % des berges du Lac du Huit ont ainsi été artificialisées. Les arbres et arbustes ont été coupés, de la belle pelouse posée. C'était beau et propre, la ville à la campagne. Pendant plus de 50 ans les berges du lac ont ainsi modifié l'écosystème de celui-ci.

Puis, les **bateaux à moteur** ont fait leur apparition. L'été, on en compte plus de 300 sur le lac, quand la norme pour un lac comme le nôtre devrait être autour de 20. Ceux-ci déplacent les sédiments sur plus de 60 % de sa superficie, ils diminuent la luminosité qui doit y pénétrer, et de ce fait, en déstabilisent l'écosystème. En effet, les poissons et autres organismes vivants ne voient plus avec autant d'acuité ce qui modifie leur alimentation et affecte leur survie. Le bruit des hélices des bateaux perturbe leurs déplacements. En plus, ils libèrent le phosphore stable dans le sédiment pour le remettre en suspension dans la colonne d'eau ce qui tue nos lacs. Plus récemment, ces bateaux qui se déplacent de lacs en lacs ont amené le myriophylle à épis.



8

Richard Samson
Une place importante pour la religion

UNE PLACE IMPORTANTE POUR LA RELIGION

Il est important de mentionner qu'au point de vue religieux, la Municipalité de Ste-Anne-du-Lac n'a jamais été une paroisse autonome; elle était en fait, une « succursale » de la paroisse de Sacré-Coeur-de-Marie.

Les premières manifestations du culte. Au début des années 40, avant même la naissance de la municipalité, un groupe de chrétiens engagés a fait les démarches auprès de curés et de prêtres de Thetford pour avoir la messe au lac Clapham afin d'accommoder la centaine de riverains qui s'y étaient installés. En effet, il faut bien le rappeler, à cette époque, il n'était pas question de « manquer la messe du dimanche ».

Avant que la desserte ne soit opérationnelle, il y avait donc des célébrations eucharistiques grâce à la participation de certains prêtres disponibles et l'hospitalité de certains citoyens qui offraient leur chalet pour les célébrations. Durant cette période d'organisation, c'est-à-dire avant 1949, un dénommé Jacques avait obtenu la permission d'exploiter, avec d'autres hommes d'affaires, une salle de danse dans le rang de la Chapelle. À une époque où la loi interdisait la vente de boissons alcoolisées, on raconte qu'il s'y faisait certaines ventes illégales ... L'utilisation de la salle fut donc contestée par les résidents et elle fut alors vendue à M. Albert Cloutier, propriétaire du terrain voisin, qui y cessa toute activité. Vers 1944-1945, M. Cloutier prêta alors la « salle de danse » pour célébrer la messe. Des bénévoles y aménagèrent une coquette petite chapelle. À cette époque, relations obligeant, la chapelle était en quelque sorte desservie par la paroisse St-Alphonse de Thetford Mines, avec son populaire curé Ernest Dubé.

Avec la création de la municipalité, en 1949, une desserte est née grâce aux démarches de citoyens engagés. M. Cloutier fit don alors officiellement de sa « salle de danse » devenue chapelle temporaire. La bâtisse était alors située au bas du rang de la Chapelle. Un bâtiment qui a constamment évolué. En 1950, vu la grande ferveur des résidents de la nouvelle Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac, la chapelle était devenue trop petite. On effectua alors un agrandissement, ce qui engendra une dépense de 1,155 \$. Par la suite, pour soutenir le dynamisme de tous les villégiateurs, il a fallu constamment répondre aux besoins physiques des pratiquants; il a donc été nécessaire de s'occuper régulièrement de la bâtisse : peinture, travaux de structure, stationnement, système de son... Ainsi, en 1969, la Fabrique achète un terrain de 500 pi par 500 pi pour la relocalisation de la chapelle à l'angle de la route du lac du Huit et du rang de la Chapelle. On y déménage la bâtisse. Un emprunt de 10,000 \$ a été nécessaire pour effectuer cet important changement.

La ferveur des années 50. Dans les années 50, la ferveur était à son comble. L'animation était importante; pendant que Mme Dussault touchait l'harmonium, ses filles chantaient... en latin. La procession aux flambeaux pour la fête de Sainte-Anne (le 26 juillet) était un événement à ne pas manquer.

La ferveur élargie des années 60. Dans les années 60, la chapelle a élargi son mandat. En effet, le président de la colonie artistique, M. Denis Caouette, organisa des concerts. Ces activités spéciales ont permis de recevoir, entre autres, Félix Leclerc, Pauline Julien, le trio Michel Dussault, Jean-Louis Rousseau, Arpand Zumaru.

À cette époque, la pratique religieuse était contagieuse; on célébrait quatre messes par dimanche. Et pour accommoder la clientèle, on obtint, en 1967, la permission de Mgr Hamel pour célébrer la messe à l'extérieur.

La « vivante » ferveur des années 70. Dans les années 70, pour être à la mode du temps, on demandait aux femmes de passer la quête, tandis que les hommes s'occupaient des personnes qui se tenaient plus loin. On demandait également à des gardiens bénévoles de maintenir l'ordre, le silence « dans la cour », pour favoriser le recueillement. En 1973, on commença à célébrer la messe le samedi.

A partir des années 80, la ferveur survit, mais, diminue graduellement. À l'été 1992, comme il est de plus en plus difficile d'avoir des célébrants, on doit se résigner à célébrer les dernières messes. Ainsi, en 1993, la desserte n'offre plus d'activités. La Fabrique Sacré-Coeur-de-Marie récupère les biens physiques et financiers et cède, en 1995, la chapelle et son terrain à la Municipalité de Sainte-Anne-du-Lac.

La desserte n'aura donc vécu que 43 ans!

Richard Samson

Février 2021